

Poitou-Charentes



N°5

Octobre 2014

30 ans d'évolution de population en Poitou-Charentes : plus loin des villes, plus loin des emplois

En 30 ans, l'emploi et la population ont crû en Poitou-Charentes avec 210 000 habitants et 111 000 emplois supplémentaires. Les centres des grandes villes ont fortement gagné en emplois tandis que leurs proches couronnes ont d'abord progressé en population. Loin des centres, la population et l'emploi ont souvent diminué conjointement, surtout dans les communes isolées. Ces modifications territoriales se sont conjuguées avec des mutations économiques structurelles. Tandis que la sphère publique, en particulier les activités liées à l'éducation, la santé et l'action sociale, a bénéficié à tous les territoires, le recul de l'emploi industriel et agricole a surtout affecté les territoires éloignés des pôles. Quant au renforcement des emplois résidentiels, il ne s'est pas produit systématiquement en présence de populations supplémentaires

Didier Lampin (Insee)

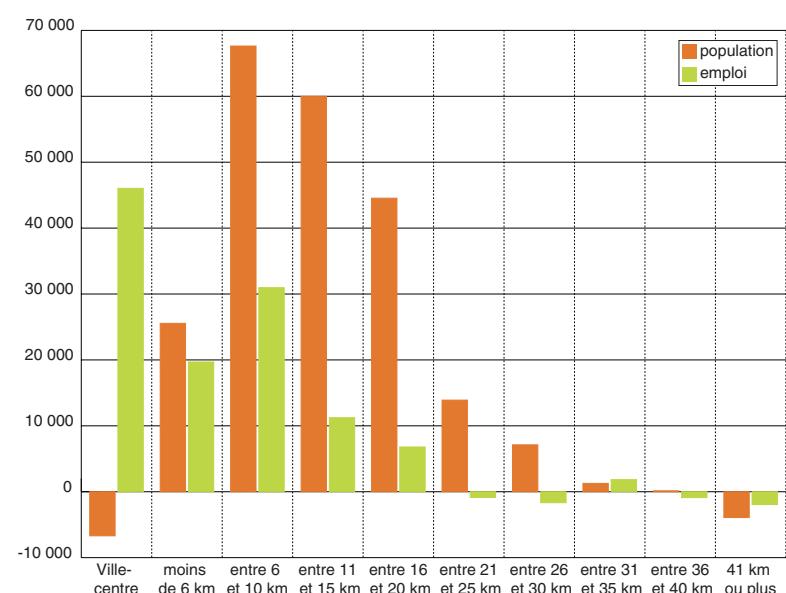
Les logiques d'implantation territoriale des habitants et des activités économiques diffèrent. De plus, selon leurs orientations économiques, les entreprises localisent diversement leurs emplois. Par exemple, le tertiaire résidentiel et les activités liées à l'éducation, la santé et l'action sociale sont plutôt situés à proximité des usagers alors que le tertiaire productif se polarise davantage (*cf. encadré sphères*). Globalement, en trente ans, les emplois se sont concentrés dans les grandes villes alors même que ces dernières perdaient des habitants. Ce phénomène accroît les déplacements domicile-travail et soulève des problématiques d'aménagement du territoire (*cf. encadré DREAL*).

En 30 ans, moins d'habitants dans les villes-centres mais plus d'emplois

En Poitou-Charentes, entre 1982 et 2011, l'emploi s'est surtout développé dans les grandes villes mais aussi, de façon moindre, dans leurs proches couronnes (*cf. méthodologie et figure 1*). Dans le même temps, la population s'est accrue dans les périphéries, alors qu'elle a moins profité aux centres. Cette croissance a été portée à la fois par le solde naturel

1 Les plus forts gains démographiques entre 6 km et 10 km des villes-centres

Écarts de population et d'emplois entre 1982 et 2011 en Poitou-Charentes, selon la distance à la ville-centre des neuf grandes aires urbaines



Source : Insee, Recensements de la population

Lecture : sur la période, la population a baissé de 6 700 habitants dans les villes-centres tandis que l'emploi a progressé de 46 000 postes. Au-delà de 6 km, plus les communes sont éloignées du centre moins elles gagnent en emploi et en population. Au-delà de 20 km, l'emploi diminue et au-delà de 30 km, la stagnation voire la déprise démographique s'ajoute.

et par les mouvements migratoires, en particulier entre 6 km et 15 km des villes-centres. Dans les zones à moins de 10 km, 96 700 emplois ont été créés tandis que la population progressait de 86 500 individus. À partir des 10 km, le gain en emplois est bien moindre que celui en population : 1 emploi pour 8 habitants de plus. Au-delà de 35 km du centre, la population et l'emploi ont stagné ou fléchi.

Au fil des décennies, la croissance démographique s'est éloignée des villes-centres. Alors que cette croissance culminait à une distance de 6 km à 10 km entre 1982 et 1990, elle est vive jusqu'à 20 km au cours de la dernière décennie. Quant à la polarisation de l'emploi dans les villes-centres, elle s'est affirmée entre 1999 et 2011 (*figure 2*).

L'emploi a progressé plus vite que la population

En 30 ans, dans la plupart des régions françaises sauf en Picardie, dans la région Centre, en Basse et Haute-Normandie, l'emploi a augmenté plus vite que la population en termes relatifs. En Poitou-Charentes, la croissance de l'emploi (+0,6 % par an) a été plus forte que celle de la population (+0,4 % par an) surtout dans les villes-centres et dans leurs couronnes de proximité. En conséquence, 40 % de l'emploi régional est concentré dans les villes-centres et seulement 24 % de la population en 2011. À moins de 10 km des villes, ces parts respectives sont de 60 % et 46 %.

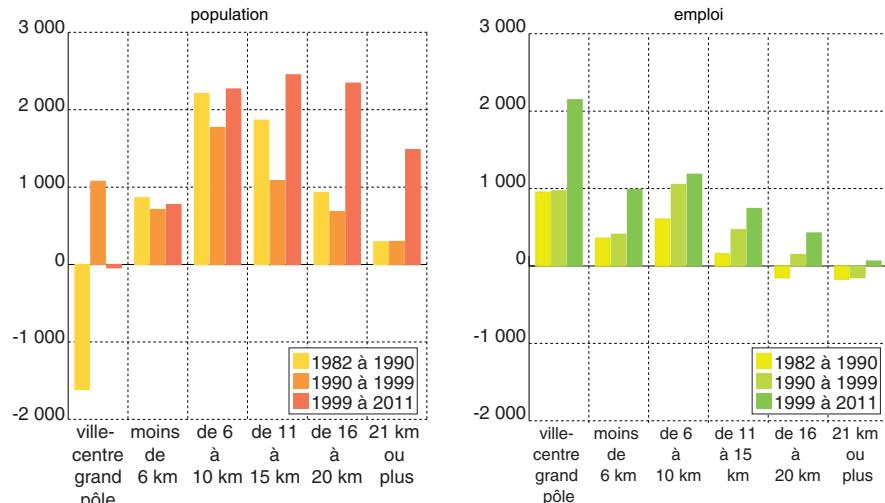
L'accroissement des emplois dans les territoires s'accompagne d'une modification sensible de leur nature. En 1982, les sphères productive, résidentielle et publique pesaient respectivement 45 %, 33 % et 22 % de l'emploi. En 2009, ces taux passent à 34 %, 33 % et 33 %.

La diminution des emplois de la sphère productive touche l'agriculture et l'industrie

Au cours de la période, la sphère productive, constituée de trois composantes, a subi une forte diminution des emplois agricoles et industriels, qui n'a été que partiellement compensée par la croissance du tertiaire productif. Ce dernier a pourtant plus que doublé ses effectifs entre 1982 et 2009, de 45 000 à 101 000 emplois, soit une croissance annuelle de 3 % comme en métropole. Cet essor est dû à la forte croissance des services aux entreprises, en partie lié aux mécanismes d'externalisation et au développement des activités concernées par les nouvelles technologies.

2 La croissance démographique s'éloigne des centres au fil des années

Écarts annuels de population et d'emplois entre 1982 et 2011 dans les neuf grandes aires urbaines de Poitou-Charentes, selon la distance à la ville-centre



Source : Insee, Recensement de la population

Lecture : entre 1999 et 2011 les plus forts apports de population se produisent entre 11 km et 15 km. Concernant l'emploi, hormis au centre, les gains les plus importants se situent entre 6 km et 10 km au cours des trois décennies..

En 2009, les effectifs du tertiaire productif de Poitou-Charentes restent encore proportionnellement moins nombreux que ceux de la France métropolitaine ainsi que ceux de la Province.

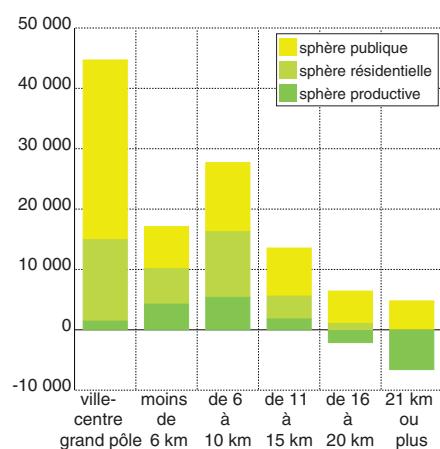
La sphère publique s'est développée en réponse aux besoins collectifs

Si la sphère résidentielle composée des secteurs de la construction et du tertiaire résidentiel, s'est développée, sa part dans l'emploi total régional est restée stable, 33 % comme en métropole, entre 1982 et 2009.

En revanche, la sphère publique a pris une place croissante dans l'économie passant de 22 % de l'emploi en 1982 à 33 % en 2009 (de 23 à 31 % en France). Au sein de la sphère publique, l'ensemble «éducation, santé et action sociale» regroupe les deux-tiers des emplois, le tiers restant étant dans l'administration. C'est surtout la croissance des besoins collectifs (en éducation, en santé, ...) qui a engendré le développement des emplois de la sphère publique. La croissance des emplois de l'ensemble «éducation, santé et action sociale» s'est poursuivie à un rythme de 2,2 % annuel, durant les trente années. En revanche, la croissance des emplois de l'administration publique, c'est-à-dire principalement les trois fonctions publiques, a fortement ralenti au cours de la dernière décennie. Elle est passée d'un rythme de 1,6 % annuel entre 1982 et 1999 à un rythme de 0,8 % entre 1999 et 2009, en lien avec les actions successives engagées par l'État dans le cadre de la réforme des politiques publiques (Réate, RGPP...).

3 La sphère productive s'est contractée à distance éloignée des pôles

Évolution de l'emploi par sphères entre 1982 et 2009 en Poitou-Charentes selon la distance à la ville-centre



Source : Insee, Recensements de la population

Lecture : ces variations d'emplois par sphères correspondent essentiellement à la décomposition des variations totales d'emplois de la figure 1.

L'essor des emplois de la sphère publique dans les grandes villes-centres...

Entre 1982 et 2009, le groupe des neuf villes-centres des grandes aires urbaines a gagné des emplois dans les trois sphères (*figure 3*) à l'exception d'Angoulême qui en a perdu. Les emplois générés par les sphères publique et résidentielle ont compensé la stagnation de l'emploi productif. La sphère publique a représenté les deux-tiers des postes supplémentaires créés dans ces neuf communes, 30 % revenant à la sphère résidentielle. Le poids de la sphère publique y passe ainsi de 35 % en

1982 à 41 % en 2009, porté principalement par le développement des activités liées à l'éducation, la santé et l'action sociale.

... et des sphères résidentielle et publique dans leurs couronnes

Comme au centre, les couronnes des neuf principales villes ont gagné des emplois dans les trois sphères. À l'inverse des villes-centres, ces larges espaces accueillaient en 1982 la plus forte part d'emplois agricoles. Ces derniers ont fortement diminué entre 1982 et 2009 : 35 % des pertes d'emplois agricoles concernent ces territoires. Dans l'industrie, la baisse des emplois a été moindre que dans les villes-centres. Ainsi en 2009, les couronnes concentrent une proportion plus forte de l'emploi industriel régional (39 % contre 31 % en 1982).

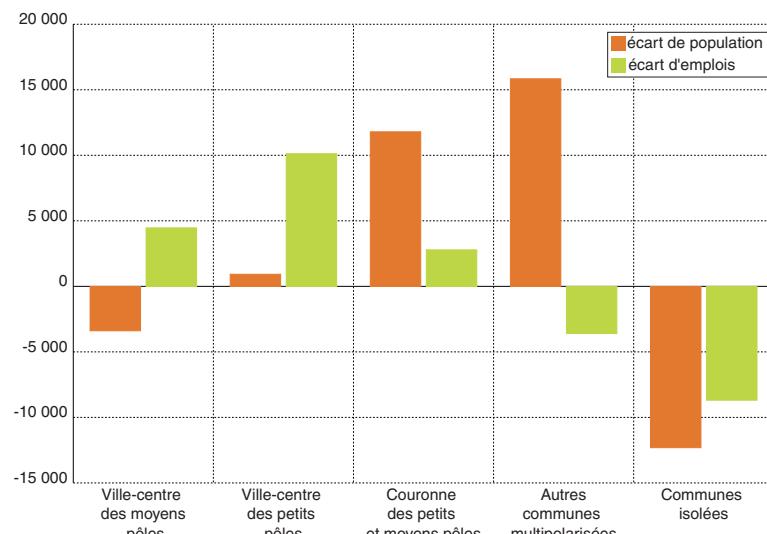
Mais ces couronnes sont surtout le lieu de la croissance de la sphère résidentielle où plus de la moitié des gains d'emplois s'est produite. Son développement provient d'abord du tertiaire résidentiel en réponse à la croissance démographique et aux besoins des populations en services. Cependant, l'effet d'entraînement n'a pas été partout homogène. Certains territoires, particulièrement entre 6 km et 10 km des grandes villes-centres ont bénéficié du développement sur place d'emplois résidentiels. *A contrario*, d'autres territoires d'accueil des ménages n'ont pas vu leur emploi résidentiel autant dynamisé, en particulier à plus de 11 km des mêmes centres. Si les emplois dans la construction se sont renforcés dans ces zones, la crise de 2008-2009 a depuis inversé cette tendance. Enfin, plus encore qu'au sein des communes centres, les emplois de la sphère publique ont conquis ces espaces : 38 % des nouveaux emplois régionaux de la sphère publique se situent dans ces zones, soit plus que ceux créés dans les neuf principales villes-centres (31 %).

La sphère publique soutient l'emploi des petits et moyens pôles et de leurs couronnes

En 2009, les villes-centres des petits et moyens pôles concentrent 15 % de l'emploi régional, comme en 1982. Ces territoires enregistrent un supplément d'emplois sur la période (*figure 4*), soit 16 % des emplois nouveaux régionaux, porté principalement par l'éducation, la santé et l'action sociale. Les pertes d'emplois agricoles et industriels n'ont pas été compensées par le développement

4 Dans les moyens pôles et les autres communes multipolarisées, les évolutions d'emploi et de population s'opposent

Évolutions d'emploi et de population entre 1982 et 2011 en Poitou-Charentes



Source : Insee, Recensements de la population

du tertiaire productif. Dans ces zones, la sphère résidentielle diminue en volume dans les activités de construction mais progresse dans le tertiaire résidentiel.

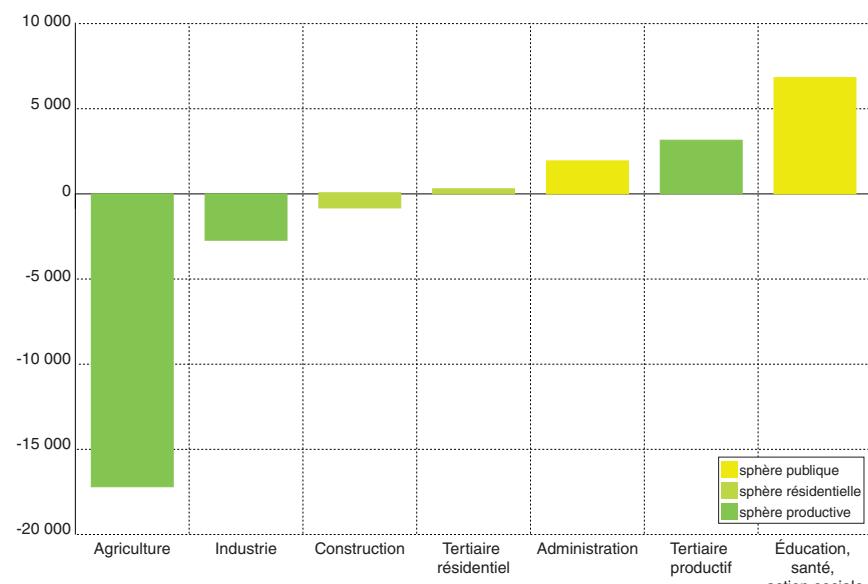
Dans le groupe des cinq villes-centres moyennes (Saint-Jean-d'Angély, Bressuire, Parthenay, Saint-Maixent-L'École et Thouars) la sphère résidentielle a reculé en même temps que la population hormis à Bressuire. Les pertes d'emplois résidentiels se concentrent à Thouars et à Saint-Jean-d'Angély.

Les territoires hors influence des pôles perdent des emplois

Dans les communes isolées (*figure 5*) et dans les autres communes multipolarisées, la sphère productive a fortement reculé. Entre 1982 et 2009, 30 000 emplois agricoles y ont disparu, soit 6 emplois agricoles sur 10. Ces deux types d'espaces concentrent encore un emploi agricole sur deux en 2009. La sphère résidentielle, peu dynamique, a aussi régressé, surtout dans les communes isolées. Seul le développement des emplois de la sphère

5 Les pertes d'emplois agricoles pénalisent fortement les communes isolées

Évolutions d'emplois par sphères entre 1982 et 2009 dans les communes isolées de Poitou-Charentes



Source : Insee, Recensements de la population

publique, dont les effectifs doublent en 30 ans, a permis de limiter à 10 % la perte d'emplois totale dans ces territoires.

Quelles perspectives dans les différentes sphères d'emploi ?

Année après année, les évolutions technologiques et les chocs économiques impactent l'emploi dans les territoires et provoquent des mutations sectorielles.

Sur les 30 dernières années, la croissance de la sphère publique a soutenu l'emploi, principalement dans le domaine de la santé et de l'action sociale. À l'avenir, si la diminution des effectifs dans la fonction publique est susceptible d'infléchir ce phénomène, le vieillissement de la population semble aussi offrir des perspectives dans le domaine de la santé et de l'action sociale. Dans la sphère productive, l'absence de métropole en Poitou-Charentes, explique

au moins en partie la moindre présence des services aux entreprises par rapport aux autres régions. La mise en réseau des grands pôles régionaux constitue ainsi sans doute un des enjeux d'avenir pour ces activités. Enfin, et malgré une absence de lien systématique entre croissance de la population et emploi résidentiel sur place, le maintien d'un bon niveau d'attractivité apparaît comme une force à préserver pour la sphère résidentielle.

Encadré Sphères : l'analyse économique des territoires distingue trois sphères d'activité

1- une sphère dite «productive», dont la production peut être exportée hors du territoire et qui relève de logiques de compétitivité internationale. Cet ensemble regroupe l'industrie, l'agriculture et le tertiaire productif, dans lequel le transport de marchandises, le commerce de gros et la plupart des services aux entreprises constituent l'essentiel des activités.

2- une sphère «résidentielle» liée à la présence de la population résidente et dont la production lui est principalement destinée. Cette sphère rassemble le secteur de la construction et le tertiaire résidentiel qui recouvre le commerce de détail, les services vendus aux particuliers (y compris l'artisanat commercial, les auto-écoles...), le transport de personnes.

3- une sphère «publique» regroupe les administrations des trois fonctions publiques, et les activités liées à l'éducation, la santé et l'action sociale. Ces dernières sont exercées par des établissements non marchands et marchands, comme les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (Éhpad).

Encadré DREAL

Dans le cadre de ses travaux d'études sur une gestion économique de l'espace, visant en particulier à une moindre consommation des espaces naturels et agricoles, enjeu important pour un aménagement durable des territoires, la DREAL Poitou-Charentes s'est interrogée sur le phénomène de périurbanisation en Poitou-Charentes et l'évolution de l'organisation des territoires. Si la périurbanisation s'est développée avec l'installation des ménages en périphérie, voire en grande périphérie des villes, peut-on faire le même constat pour la localisation des emplois et des entreprises ? Quelles sont les tendances sur une période longue de trente ans ? C'est dans ce cadre qu'un partenariat d'études a été mis en place avec l'Insee pour étudier l'évolution de la répartition spatiale de l'emploi en lien avec la population sur la région mais aussi par grand territoire.

Méthodologie

Les Aires urbaines : sont des ensembles de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle urbain et de communes formant la couronne périurbaine. Dans cette couronne 40 % au moins des actifs y résidant vont travailler dans l'aire ainsi définie.

Selon le nombre d'emplois, on distingue :

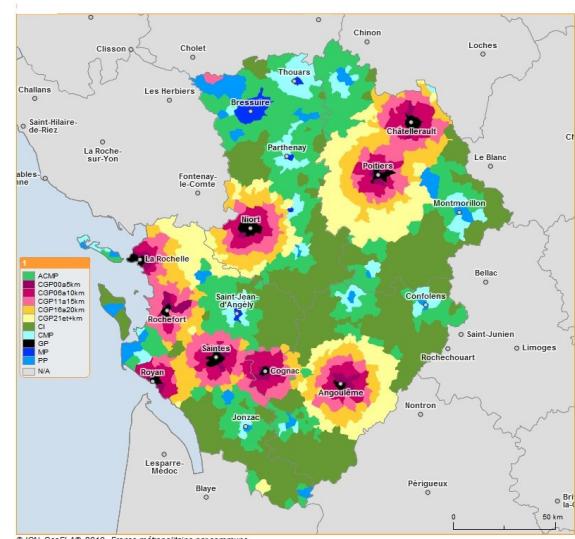
1 - les **grandes aires** qui ont plus de 10 000 emplois (neuf en Poitou-Charentes : Angoulême, Châtellerault, Cognac, La Rochelle, Niort, Poitiers, Rochefort, Royan et Saintes) [de noir à jaune]. Pour affiner l'analyse territoriale, des couronnes ont été dessinées autour des neuf grandes villes en fonction de la distance kilométrique.

2 - les **moyennes aires** entre 5 000 et 10 000 emplois (cinq en Poitou-Charentes : Saint-Jean-d'Angély, Bressuire, Parthenay, Saint-Maixent-L'École et Thouars) [de bleu à vert]

3 - et les **petites** aires entre 1 500 et 5 000 emplois (21 en Poitou-Charentes) [de bleu à vert]

Les communes non rattachées aux aires urbaines, sont soit des communes dites isolées, soit des communes multipolarisées par au moins deux moyens ou petits pôles.

Dans cette étude, les communes multipolarisées des neuf villes-centres des grands pôles sont comptées dans leurs aires urbaines (couronnes).



Insee Poitou-Charentes
5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directeur de la publication :
Fabienne Le Hellaye
Rédacteur en chef :
Boris Simon

ISSN : 2274-8164
© INSEE Poitou-Charentes
Octobre 2014

Pour en savoir plus :

- Hecquet V., «Emplois et territoires de 1975 à 2009 : territorialisation et rétrécissement de la sphère productive», Insee Économie et Statistique n°462-463, 2013.
- Borély J., Pradines N., «Deux Picto-Charentais sur trois résident dans un espace urbain homogène», Décimal n°313, octobre 2011.
- Giraud A., «Trente ans de démographie en Poitou-Charentes : une dynamique de croissance qui s'accélère sur la période récente», Décimal n° 336, janvier 2014.
- «La localisation des surfaces de locaux depuis 30 ans en Poitou-Charentes», chiffres et statistiques n° 2014-13, DREAL Poitou-Charentes, octobre 2014.

